Techniciens: RH - AG -	\Box LR	- \Box JDB	-	\Box JR -	\Box DT	-	
Date d'arrivée au secrétariat :							

NEUF



Examen préalable de la conception d'une installation d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5

Coordonnées du SPANC :	Numéro de dossier SPANC :ANC
TAMPON: 18 Bis rue D'Espagne - contact: 0262 57 09 90 ENTRE-DEUX: 2 rue Fortuné Hoarau - contact: 0262 57 09 90	Adresse du contrôle :.
SAINT-JOSEPH: 4 rue des Pervenches - contact: 0262 41 58 43 SAINT-PHILIPPE: 41 A rue Leconte Delisle - contact: 0262 52 25 54	
	Date de dépôt du dossier complet :

Vous envisagez de réaliser des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif, vous devez obtenir l'accord du SPANC – Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Pour cela, vous devez remplir et déposer le présent document auprès du SPANC accompagné de l'intégralité des pièces complémentaires demandées.

Votre dossier sera étudié en deux temps :

- Examen préalable du projet d'implantation sur la base du présent dossier renseigné
- Contrôle sur site effectué pendant les travaux (avant remblaiement) pour confirmer leur bonne exécution

Le contrôle de la conception et de la réalisation de toute nouvelle installation d'assainissement non collectif effectué par le SPANC est une exigence découlant de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992. Il est encadré par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif dont la charge brute de pollution organique est inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et par l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités d'exécution de la mission de contrôle du SPANC. Cet imprimé (5 pages) est un modèle de demande destiné au contrôle réglementaire des dispositifs d'assainissement non collectif. La présente demande doit être dûment complétée et signée par le demandeur. Elle doit être accompagnée des pièces nécessaires à la vérification des prescriptions relatives à l'assainissement non collectif. Le dossier complet doit être retourné au service préalablement au travaux. Ce document, une fois examiné et complété par le SPANC, constitue le rapport (6 pages) prévu au L2224-8 III 1° du CGCT

Pour vous aider dans vos démarches, vous pouvez retrouver toutes les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet : www.assainissement-non-collectif.de-veloppement-durable.gouv.fr et y consulter le guide d'information sur les installations à l'attention des usagers.

Une étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière peut être exigée par le SPANC. Cette information figure dans le règlement du service. Merci de bien vouloir en prendre connaissance et de prendre contact avec votre SPANC pour toute information complémentaire.

			,	
FNC	CEMENTS	DII PRO	DDIFTA	IDE

Je soussigné	nom et prénom	certifie que les renseignements formulés dans le
présent dossier :	sont exacts et que j'ai pris connaissance du règlement de servi	ce. En outre, je m'engage :

- À informer le SPANC de toute modification de mon projet avant le début des travaux,
- À informer au moins 1 semaine à l'avance le SPANC de la date d'exécution des travaux en retournant le coupon prévu à cette effet et à réaliser les travaux qu'après avoir reçu l'accord du SPANC,
- À ne pas remblayer l'installation avant le passage du SPANC (contrôle de bonne exécution des travaux);
- À procéder à la réception des travaux et à communiquer le procès-verbal et ses annexes au SPANC. Dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux, une attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art devra être transmise au SPANC.
- À ne pas évacuer les eaux pluviales dans le système d'assainissement et à assurer le bon entretien de son installation, conformément aux consignes du fabricant et de l'avis relatif à l'agrément publié au JO le cas échéant;
- À s'acquitter de la redevance prévue dans le règlement de service du SPANC (conception et exécution).

Fait à :	le	 Signatu	re

1 Informations générales

Adresse: Code postal: 974
□ d'une demande de permis de construire d'une construction déjà existante (transformation, agrandissement) □ de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire □ d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (ANC non conforme) ▶ COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE Nom et prénom du demandeur : Nom et prénom du demandeur : Adresse : Code postal : 974
de la réhabilitation ou de la création d'une installation sans permis de construire d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (ANC non conforme) COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE Nom et prénom du demandeur : Nom et prénom du demandeur : Adresse : Code postal : 974
d'une modification du projet d'installation suite à précédente conclusion du SPANC négative (ANC non conforme) COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE Nom et prénom du demandeur : Nom et prénom du demandeur : Adresse :
COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE Nom et prénom du demandeur : Nom et prénom du demandeur : Adresse :
Nom et prénom du demandeur : Adresse :
Adresse:
Adresse: Code postal: 974
Code postal : 974
□ J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents de l'administration concernant mon projet d'assainissement. Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur): Nom et prénom du demandeur: Adresse: Code postal: 974
Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur): Nom et prénom du demandeur: Adresse: Code postal: 974
Nom et prénom du demandeur : Adresse : Code postal : 974
Adresse: Code postal: 974
Code postal : 974
Tél:
Référence cadastrale de l'habitation assainie (section et numéro) : Référence où est situé l'installation d'assainissement, si différente (section et numéro) : 2 Caractéristiques du projet (A renseigner obligatoire par le pétitionnaire)
MISE EN DI ACE DE L'INSTALLATION
MIDE EN I LACE DE L'INSTALLATION
Concepteur du projet (bureau d'études, maître d'œuvre, etc.)
Nom :
Adresse:
Installateur (entreprise ou particulier) – si connu
Nom :
CARACTÉRISTIQUES DE L'IMMEUBLE
Existe-t-il déjà un dispositif d'assainissement sur la parcelle ?
□ Oui □ Non Si oui, sera-t-il en partie conservé ? □ Oui □ Non Détail des éléments qui seront conservés :
1
•
Maison d'habitation individuelle (autre immeuble, ne pas remplir) • Type de Résidence
Maison d'habitation individuelle (autre immeuble, ne pas remplir) • Type de Résidence □ Principale □ Secondaire □ Location □ Autre (préciser :
Maison d'habitation individuelle (autre immeuble, ne pas remplir) • Type de Résidence

CASUD – SPANC- ANC Page 2 notifié le

¹Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au

Autres immeubles (autre que maison individuelle)

séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de

EXAMEN PRÉALABLE DE LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EXISTANTE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 1,2 KG/J DE DBO5 (locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.) Quel est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ? Partie réservée à l'agent du Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers **SPANC** permanents?.....personnes et/ou le nombre d'Équivalents-Autre information à disposition du Habitants retenu (si connu) ?.....EH. SPANC, complémentaire et/ou contradictoire avec la déclaration MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE Desserte en eau par distribution □ publique (Cise, veolia, autres...) □ privée si privée, le captage privé est-il à proximité ? □ Oui □ Non □ Ne sais pas П N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine Si oui, l'ouvrage est-il déclaré? □ Oui □ Non П N.B. : tout dispositif de prélèvement, ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R. 214-5 du code de l'environnement, est déclaré au maire. Si oui, l'eau est utilisée pour l'alimentation humaine? □ Oui □ Non Si oui, l'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation □ Oui □ Non Si oui, la distance entre le captage et l'installation prévue est-elle supérieure à 35 П mètres? □ Oui □ Non : la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35 m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine. COLLECTE DES EAUX PLUVIALES Les eaux pluviales seront-elles bien évacuées indépendamment des eaux usées ? N.B. : si non, une séparation sera obligatoirement à mettre en œuvre. □ Oui □ Non CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN Existence d'une étude de sol spécifique? □ Oui □ Non N.B.: si oui, l'étude devra être jointe au présent dossier. Surface disponible pour l'installation : m² Surface totale: m² \Box < 5 % \Box de 5 à 10 % \Box > 10 % **Pente existante: Terrain inondable :** □ Oui □ Non □ Ne sais pas Nappe d'eau présente à moins de 1 mètre du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux): □ Oui □ Non N.B. : si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire. Appréciation de la nature du sol (à préciser en cas d'absence d'étude de sol jointe à la présente □ à dominante argileuse/limoneuse □ à dominante sableuse/scoriacé Présence de la roche à moins de 1 mètre de la surface du sol : □ Oui □ Non OBSERVATIONS (vous pouvez préciser toutes les informations qui vous paraissent utiles pour permettre au SPANC l'examen du projet d'installation)

RAPPEL IMPORTANT: la présente demande sera impérativement accompagnée d'un plan de masse au 1/50 pou 1/200 sur lequel l'immeuble concerné par la demande et les différents éléments de la filière d'asserinissement projetée (prétraitement, traitement primaire et secondaire, évacuation) devront obligatoirement figurer à l'échelle.

► CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE

INSTALLATIONS AVEC DISPOSITIF DE TRAITEMENT PAR LE SOL EN PLACE OU PAR UN MASSIF RECONSTITUÉ

Prétraitement et ou traitement primai	re	projet?
□ Bac à graisses :		☐ Oui ☐ Non Le volume du bac à graisses est
□ 200 litres (eaux de cuisine) □ 500 litr	es (toutes eaux menageres)	adapté?
□ Autre volume :litres		□ Oui □ Non
N.B. : dispositif conseillé si la distance entre la eaux est supérieure à 10 m.	sortie des eaux ménagères et la fosse toutes	
edux est superteure à 10 m.		
□Fosse toutes eaux Volume	:m ³	Le volume de la fosse est-il
N.B. : les ventilations primaire et secondaire do		adapté ? □ Oui □ Non
en vigueur		
TO (01) (1/ 11 n 1) XX 1	115	Le volume du préfiltre est-il
□ Pré filtre (décolloïdeur) Volume		adapté ?
Est-il intégré à la fosse ? □ Oui □	□ Non □ Ne sais pas	□ Oui □ Non
□ Autre dispositif (fosse chimique, foss	e d'accumulation) :	Diamonitifuí al amontoire 9
Autre dispositif (losse chillique, loss	e d accumulation)	Dispositif réglementaire ? □ Oui □ Non
□ Toilettes sèches :		- Our - Non
Dans le cas de toilettes sèches, renseigner a	dans le présent formulaire les dispositifs	
prévus pour le prétraitement, le traitemen		
l'évacuation des eaux ménagères.	•	
Préciser les moyens qui seront mis en œ	euvre pour épandre sur la parcelle les	
boues produites	s (obligation	
réglementaire) :		
Traitement secondaire		Le dispositif de traitement est-il
		adapté aux contraintes de sol ?
Épandage par le sol en place		(perméabilité, nappe, pente,
□ Tranchées d'épandage		etc.)
Longueur = ml soit	tranchée(s) x m	□ Oui □ Non
Profondeur = m Largeur		
		Le dimensionnement du
□ Lit d'épandage		dispositif de traitement est-il
Surface = \dots m^2 soit \dots	. m x m	adapté au logement/capacité
$Profondeur = \dots m$		d'accueil?
		□ Oui □ Non
Épandage par un massif reconstitué		
□ Lit filtrant vertical non drainé		
I it filtuant duainé à flux hauissantal	Veuillez renseigner les	L'implantation de la filière est-
□ Lit filtrant drainé à flux horizontal	caractéristiques ci-dessous	elle adaptée aux contraintes
□ Filtre à sable vertical drainé	curacteristiques ci-uessous	sanitaires ? (proximité d'une
Longueur = m	Largeur = m	zone à enjeux sanitaires ou
Surface = \dots m^2	Profondeur =m	d'un captage d'eau)
	1 Totolidedi —	□ Oui □ Non
□ Tertre d'infiltration		
Hauteur = m		
Longueur à la base = m	Longueur au sommet =m	
Largeur à la base = m	Largeur au sommet =m	
	Č	
🗆 Lit filtrant drainé à flux vertical à m		
Fournisseur:	Surface de filtration = \dots m ²	

Partie réservée au SPANC Les éléments fournis sont-ils

suffisants pour contrôler le

► CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION PROJETÉE (SUITE)

INSTALLATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT : FILIÈRE AGRÉÉE	Partie réservée au SPANC Filière réglementaire ? ☐ Oui ☐ Non
Dénomination commerciale/Titulaire de l'agrément :	Le dispositif agréé est-il adapté
Modèle :	au contexte (type d'usage, sensibilité du milieu,
Numéro d'agrément :	immeuble) ?
Capacité de traitement (en Équivalents-Habitants) : EH	□ Oui □ Non
DISPOSITIFS ANNEXES ÉVENTUELS	
☐ Chasse Automatique (chasse à auget, auget basculant)	Le dispositif annexe est-il
Volume de la bâchée : L	adapté au projet?
□ Pompe ou système de relevage	□ Oui □ Non
Volume du poste :L	
Usage : □ Eaux brutes □ Eaux prétraitées □ Eaux traitées	
MODALITÉS D'ÉVACUATION DES EAUX TRAITÉES ²	
□ Par infiltration dans le sol en place □ Tranchée(s) d'infiltration / d'irrigation (barrer la mention inutile) Longueur =	Cas de rejet par infiltration : Le rejet est-il adapté au contexte parcellaire et à la nature du sol ? □ Oui □ Non
Profondeur = m	
□ Par rejet dans un puits d'infiltration (joindre obligatoirement une étude hydrogéologique)	Cas de rejet dans un puits : Le rejet est-il autorisé ? □ Oui □ Non
NB. Le rejet vers le milieu hydraulique superficiel des eaux usées même traitées n'est pas autorisé (cf. règlement sanitaire départemental)	Aucun rejet en milieu superficiel n'est envisagé₋? □ Oui □ Non

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER TECHNIQUE

- Le présent formulaire dûment complété
- Copie de l'Étude de définition de dimensionnement et d'implantation de filière (si réalisée)
- Plan de situation au 1/25 000
- Plan de masse au 1/500 ou 1/200 sur lequel figurent l'immeuble et la filière ANC projetée à l'échelle
- Plan d'implantation de la filière choisie (dont plan de coupe avec points de niveau)
- Extrait du PPR
- Le cas échéant, accord du propriétaire de l'exutoire (cas d'une évacuation dans le milieu superficiel).
- Copie d'un justificatif d'adresse (personne physique) ou d'un extrait de Kbis (société ou professionnel) datant de moins de 3 mois.
- Copie de la carte d'identité des demandeurs



3 Avis du SPANC sur le projet d'installation

L'avis du SPANC sur votre projet d'installation sera émis à l'issue de l'examen du présent dossier fourni par le propriétaire, complétée si nécessaire par une visite sur site.

²se référer au règlement du SPANC et au règlement sanitaire